

ou dangereux — de mettre dans votre vie un peu de tempérance et de sobriété — de la fonder, cette vie chrétienne, sur une base de mortification — de ne pas permettre à vos yeux de tout voir et de tout lire, ni à vos oreilles de tout entendre, ni à votre cœur de tout goûter — en un mot de vous montrer partout et toujours, dans votre existence privée comme dans votre existence publique, catholiques, rien de plus, rien de moins. En vérité, l'évêque, en vous demandant ces choses, dépasse-t-il son droit, et s'il ne vous les demandait pas, accomplirait-il son devoir ?

Ajouterai-je que l'exercice de l'autorité est assez douloureux parfois, pour que nous ayons à cœur d'en adoucir les peines par une entière et généreuse soumission ? Le gouvernement, quand il s'appelle le gouvernement des âmes, apporte avec lui assez de préoccupations et de souffrances, pour que nous prenions en affection, j'allais dire, un autre mot en pitié, celui qui en est le dépositaire. Et pourquoi ne l'aurais-je pas dit, ce mot, puisqu'il est de saint Augustin : " Appliquez-vous, mes frères, écrivait-il, à rendre à votre supérieur une fidèle obéissance, par compassion, non-seulement pour vous-mêmes, mais aussi pour lui, car le péril qu'il court est d'autant plus grand que le rang qu'il occupe est plus élevé. "

Pour les mêmes motifs, un second devoir s'impose à nous : le devoir de la prière. Ne savons-nous pas que la première demande, que nous adresse à tous notre nouveau pontife, est celle de prier pour lui, d'unir nos supplications aux siennes, afin que Dieu lui accorde force et santé, grâce et courage, persévérance et salut ? Admirez comment l'Eglise elle-même multiplie invocations et prières, quand elle appelle sur la tête de son Elu les lumières et les bénédictions du Très-Haut. Et, afin que cette prière ne dure pas qu'un seul jour, l'Eglise ordonnera que chaque matin, au Saint-Sacrifice, le nom du pon-